

MAIRIE DE CHAMPVOISY
6 Rue de l'église
51700 CHAMPVOISY

CERTIFICAT

Le Maire soussigné certifie que l'immeuble cadastré AB 143, 144, 145, 146, 147, 148

- porte le numéro 1 Rue Bora
- qu'il n'existe pas d'arrêté de péril
- qu'il n'existe pas d'arrêté d'hygiène et de salubrité

Certificat délivré à la de Maître Sylvie COINTIN TARATUTA, Notaire, à l'office Notarial de Dormans 51700 DORMANS pour servir et faire valoir ce que de droit.

Champvoisy le 20 Décembre 2019



Monique SERMADIERAS
Adjointe au MAIRE DE CHAMPVOISY.

A handwritten signature in black ink, consisting of the initials 'MS' enclosed within a large, loopy oval shape.